

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06083

Société : 32258

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL AMRAOUI

Date de naissance : 16/02/1957

Adresse : N° 24 rue 28 quartier 6

Tél. : 0666 199372

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. D. EL AMRAOUI
Psychiatre
Psychotérapeute
39 Bd. Rahal El Meskini - Casablanca
Tél: 05 22 30 66 62

Date de consultation : 28/05/2020

Nom et prénom du malade : EL AMANI ANIMA

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Troubles mentaux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/05/2020	Actes 3		300,00	Dr. D. EL AMMAMI Psychiatre "apct" Bataa El Meskini - Casablanca 05 22 30 66 62

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
AOUT FEILI Mostafa Pharmacie de Lorraine Bd. Rahal El Meskini - Casablanca Tél : 0522 26 35 40/0522 22 27	28/05/2020	6,13,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Driss El Amraoui
Psychiatre
Ancien Assistant Spécialiste
des Hôpitaux de France (Paris)
Tél. : 05 22 30 66 62

الدكتور ادريس الامراوي
إختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية
طبيب إختصاصي مساعد سابق بمستشفيات
فرنسا (باريس)
الهاتف : 05 22 30 66 62

Casablanca, le

28/05/2020

الدار البيضاء، في

Mr EL ARAHI ANINA

39797



2 x 193,00

- Scitap 20mg

1 matin

39798

- Medigapin 2,5mg

2 x 223,50

1 dessein



613,00

LAOUEDILI Mostafa
Pharmacie de Lorraine
39 Bd. Rahal El Meskini - Casa
tél. 0522 26 35 40 / 0522 22 27 56

Traitement pour :

Anina

Dr. D. EL AMRAOUI
Psychiatre
Psychoterapeute
39 Bd. Rahal El Meskini - Casa
Tél: 05 22 30 66 62

39, شارع رحال المسكيني - الطابق 4، شقة 8 (مصدع) - الدار البيضاء أنفا

39, Bd. Rahal El Meskini, Apt N° 8 - 4^{eme} étage (Ascenseur) - Casa - Anfa

S-CITAP® 5mg, 10mg et 20mg

(Escitalopram Oxalate)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1209002

- Si vous avez une quantité de sodium dans le sang diminuée.
- Si vous avez tendance à saigner ou à avoir des bleus facilement.
- Si vous recevez un traitement par électrochocs.
- Si vous présentez une maladie coronarienne.

Veuillez noter

Certains patients maniaxo-dépressifs peuvent développer une phlébitis par des idées inhabituelles et rapidement changeantes, et une suractivité physique. Si vous ressentez cela, contactez votre médecin tels qu'une agitation ou des difficultés à respirer tranquillement, peuvent aussi survenir durant les premières semaines. Informez immédiatement votre médecin si vous ressentez ces symptômes.

Idées suicidaires et aggravation de votre dépression ou de votre trouble anxieux

Si vous souffrez de dépression et/ou de troubles anxieux, vous pouvez parfois avoir des idées d'auto-agression (agression envers vous-même) ou de suicide. Ces idées peuvent être majorées au début d'un traitement par antidépresseur. Si elles n'ont pas tout de suite mais seulement après 2 mois.

Si vous avez des idées suicidaires ou d'auto-agression, contactez votre médecin ou allez directement à l'hôpital. Vous pouvez faire aider par un ami ou un parent, en lui expliquer que vous souffrez d'un trouble anxieux, et en lui donner des informations. Vous pouvez lui demander de vous signaler s'il pense que votre anxiété s'aggrave, ou s'il s'inquiète d'un changement dans votre utilisation. Utilisation chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans L'utilisation de S-CITAP est déconseillée chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans si il/elle décide que c'est dans l'intérêt du patient de faire l'objet d'une meilleure attention, ou si elle décide que c'est dans l'intérêt du patient de faire l'objet d'une meilleure attention. Le

S-CITAP® 20 mg

30 Comprimés pelliculés



6 118001 151387

S-CITAP® 5mg, 10mg et 20mg

(Escitalopram Oxalate)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1209002

- Si vous avez une quantité de sodium dans le sang diminuée.
- Si vous avez tendance à saigner ou à avoir des bleus facilement.
- Si vous recevez un traitement par électrochocs.
- Si vous présentez une maladie coronarienne.

Veuillez noter

Certains patients maniaxo-dépressifs peuvent développer une phlébitis par des idées inhabituelles et rapidement changeantes, et une suractivité physique. Si vous ressentez cela, contactez votre médecin tels qu'une agitation ou des difficultés à respirer tranquillement, peuvent aussi survenir durant les premières semaines. Informez immédiatement votre médecin si vous ressentez ces symptômes.

Idées suicidaires et aggravation de votre dépression ou de votre trouble anxieux

Si vous souffrez de dépression et/ou de troubles anxieux, vous pouvez parfois avoir des idées d'auto-agression (agression envers vous-même) ou de suicide. Ces idées peuvent être majorées au début d'un traitement par antidépresseur. Si elles n'ont pas tout de suite mais seulement après 2 mois.

Si vous avez des idées suicidaires ou d'auto-agression, contactez votre médecin ou allez directement à l'hôpital. Vous pouvez faire aider par un ami ou un parent, en lui expliquer que vous souffrez d'un trouble anxieux, et en lui donner des informations. Vous pouvez lui demander de vous signaler s'il pense que votre anxiété s'aggrave, ou s'il s'inquiète d'un changement dans votre utilisation. Utilisation chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans L'utilisation de S-CITAP est déconseillée chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans si il/elle décide que c'est dans l'intérêt du patient de faire l'objet d'une meilleure attention, ou si elle décide que c'est dans l'intérêt du patient de faire l'objet d'une meilleure attention. Le

S-CITAP® 20 mg

30 Comprimés pelliculés



6 118001 151387

MEDIZAPIN® 2,5mg, 5mg, 7,5mg et 10 mg

Olanzapine



COMPOSITION :

	Medizapin 2,5	Medizapin 5	Medizapin 7,5	Medizapin 10
Olanzapine	2,5 mg	5 mg	7,5 mg	10 mg
Excipients communs	Lactose, Hydroxypropylcellulose faiblement substituée, Hydroxypropylcellulose, Cellulose microcristalline, Stéarate de magnésium, Hydroxypropylméthylcellulose, Talc, Propylène glycol, Eau purifiée			
Autres excipients	Oxyde de fer jaune	Dioxyde de titane Oxyde de fer rouge	Dioxyde de titane Oxyde de fer jaune	Dioxyde de titane

FORMES ET PRÉSENTATIONS :

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 2,5 mg, boîte de 10 et boîte de 30

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 5 mg, boîte de 10 et boîte de 30

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 7,5 mg boîte de 10 et boîte de 30

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 10 mg, boîte de 10 et boîte de 30

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

MEDIZAPIN est un agent antipsychotique, indiqué dans le :

- Traitement de la schizophrénie.
- Traitement des épisodes maniaques modérés à sévères.
- Prévention des récidives chez les patients présentant un trouble bipolaire, ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque.

POSÉOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :

Voir orale, pendant ou en dehors des repas.

Adulte :

- Schizophrénie : La dose initiale recommandée est de 10 mg par jour.
- Épisode maniaque : La dose initiale est de 15 mg par jour en une seule prise en monothérapie ou 10 mg par jour en association.
- Prévention des récidives dans le cadre d'un trouble bipolaire : la dose initiale recommandée est de 10 mg/jour.

La posologie journalière peut être adaptée en fonction de l'état clinique du patient entre 5 et 20 mg par jour.

- Insuffisants rénaux et/ou hépatiques : la dose initiale recommandée est de 5 mg par jour.
- Patients âgés : Une dose initiale plus faible (5 mg par jour) n'est pas indiquée de façon systématique mais doit être envisagée chez les patients âgés de 65 ans et plus lorsque des facteurs cliniques le justifient.

CONTRE INDICATIONS :

- Hypersensibilité à l'olanzapine ou à l'un des excipients.
- Patients présentant un risque connu de glaucome à angle fermé.
- Enfants et adolescents de moins de 18 ans.
- Patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase ou un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Une surveillance clinique appropriée est recommandée chez les patients diabétiques et chez les patients ayant des facteurs de risque pouvant favoriser le développement d'un diabète.
- Lors de l'arrêt du traitement par MEDIZAPIN, une réduction progressive des doses doit être envisagée.
- La prudence est recommandée lors de la prescription de MEDIZAPIN chez des patients présentant des symptômes d'hypertonie ou autre pathologie en rapport avec le système cholinergique.
- L'administration de MEDIZAPIN à des patients parkinsoniens atteints de psychoses mènera à l'aggravation de ces dernières.
- Lors d'un traitement antipsychotique, l'amélioration clinique du patient peut nécessiter plusieurs semaines pendant cette période.
- En raison de la présence de lactose, MEDIZAPIN est contre-indiqué en cas de galactoseémie ou de déficit en lactase.
- La prudence s'impose chez les patients présentant une élévation des ALAT et/ou des enzymes hépatiques, chez les patients atteints d'une insuffisance hépatique pré-traitement et

LOT : 029
PER : JUN 2022
PPV : 113 DH 50

MEDIZAPIN® 2,5 mg
30 comprimés



6 1118001 150922

MEDIZAPIN® 2,5mg, 5mg, 7,5mg et 10 mg

Olanzapine



COMPOSITION :

	Medizapin 2,5	Medizapin 5	Medizapin 7,5	Medizapin 10
Olanzapine	2,5 mg	5 mg	7,5 mg	10 mg
Excipients communs	Lactose, Hydroxypropylcellulose faiblement substituée, Hydroxypropylcellulose, Cellulose microcristalline, Stéarate de magnésium, Hydroxypropylméthylcellulose, Talc, Propylène glycol, Eau purifiée			
Autres excipients	Oxyde de fer jaune	Dioxyde de titane Oxyde de fer rouge	Dioxyde de titane Oxyde de fer jaune	Dioxyde de titane

FORMES ET PRÉSENTATIONS :

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 2,5 mg, boîte de 10 et boîte de 30

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 5 mg, boîte de 10 et boîte de 30

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 7,5 mg boîte de 10 et boîte de 30

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 10 mg, boîte de 10 et boîte de 30

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

MEDIZAPIN est un agent antipsychotique, indiqué dans le :

- Traitement de la schizophrénie.
- Traitement des épisodes maniaques modérés à sévères.
- Prévention des récidives chez les patients présentant un trouble bipolaire, ayant déjà répondu au traitement par l'olanzapine lors d'un épisode maniaque.

POSÉOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :

Voir orale, pendant ou en dehors des repas.

Adulte :

- Schizophrénie : La dose initiale recommandée est de 10 mg par jour.
- Épisode maniaque : La dose initiale est de 15 mg par jour en une seule prise en monothérapie ou 10 mg par jour en association.
- Prévention des récidives dans le cadre d'un trouble bipolaire : la dose initiale recommandée est de 10 mg/jour.

La posologie journalière peut être adaptée en fonction de l'état clinique du patient entre 5 et 20 mg par jour.

- Insuffisants rénaux et/ou hépatiques : la dose initiale recommandée est de 5 mg par jour.
- Patients âgés : Une dose initiale plus faible (5 mg par jour) n'est pas indiquée de façon systématique mais doit être envisagée chez les patients âgés de 65 ans et plus lorsque des facteurs cliniques le justifient.

CONTRE INDICATIONS :

- Hypersensibilité à l'olanzapine ou à l'un des excipients.
- Patients présentant un risque connu de glaucome à angle fermé.
- Enfants et adolescents de moins de 18 ans.
- Patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase ou un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Une surveillance clinique appropriée est recommandée chez les patients diabétiques et chez les patients ayant des facteurs de risque pouvant favoriser le développement d'un diabète.
- Lors de l'arrêt du traitement par MEDIZAPIN, une réduction progressive des doses doit être envisagée.
- La prudence est recommandée lors de la prescription de MEDIZAPIN chez des patients présentant des symptômes d'hypertonie ou autre pathologie en rapport avec le système cholinergique.
- L'administration de MEDIZAPIN à des patients parkinsoniens atteints de psychoses métaboliques doit être évitée.
- Lors d'un traitement antipsychotique, l'amélioration clinique du patient peut nécessiter plusieurs semaines pendant cette période.
- En raison de la présence de lactose, MEDIZAPIN est contre-indiqué en cas de galactoseémie ou de déficit en lactase.
- La prudence s'impose chez les patients présentant une élévation des ALAT et/ou des enzymes hépatiques, chez les patients atteints d'une insuffisance hépatique pré-traitement et

LOT : 029
PER : JUN 2022
PPV : 113 DH 50

MEDIZAPIN® 2,5 mg
30 comprimés



6 1118001 150922